



Fiche d'information sur la tenue vestimentaire

PARALYMPICS

Généralités

La Fondation suisse pour paraplégiques (FSP) est le partenaire et le sponsor principal de [Swiss Paralympic](#) (SP). Lors de l'envoi des athlètes par Swiss Paralympic, le port de l'équipement officiel de SP est obligatoire.

Consignes de Swiss Paralympic

- La tenue paralympique officielle de SP doit être portée lors des Jeux Paralympiques (équipement de base et tenue de compétition).

Pour toi, en tant qu'athlète, cela signifie:

- Les vêtements personnels arborant des logos de sponsors individuels **ne peuvent pas** être portés aux compétitions organisées par Swiss Paralympic.

CHAMPIONNATS DU MONDE ET D'EUROPE

Prescriptions pour les disciplines sportives gérées par Swiss Paralympic

Pour les CM/CE, les directives de SP s'appliquent, tant pour l'habillement que pour le sponsoring du matériel. Les points les plus importants sont les suivants:

- Les droits publicitaires pour les CM/CE sont exclusivement accordés par SP.
- Pour les tenues de compétition, seules les prescriptions vestimentaires de SP s'appliquent. Concrètement, cela signifie qu'aucune marque tierce ou que seules les marques ou labels mis à disposition par SP sont autorisés.
- Sans autorisation expresse et validation contractuelle de la part de SP, les sponsors individuels des athlètes ne peuvent être visibles sur l'équipement ainsi que lors des apparitions représentatives correspondantes (cérémonies de remise des médailles, rendez-vous médiatiques, apparitions de représentation et en ligne, etc.) Les sponsors officiels de SP ont la priorité absolue.
- Les sponsors individuels autorisés par SP peuvent disposer d'une surface publicitaire de 50 cm² maximum sur le couvre-chef ou sur l'équipement de compétition. Les présentations de sponsoring qui ne sont pas identiques à celles du fabricant sont considérées comme des sponsors individuels et doivent donc être approuvées par SP.
- Pour les tenues hors compétition, seules les prescriptions vestimentaires de SP s'appliquent. Concrètement, cela signifie qu'aucune marque tierce ou que seules les marques ou labels mis à disposition par SP sont autorisés.
- Le code de conduite des athlètes vis-à-vis des sponsors est défini dans les «Conditions de participation aux championnats d'Europe et du monde» que SP a envoyé à chaque athlète pour qu'il ou elle les signe. Si tu as des questions, merci de contacter directement Swiss Paralympic.



Pour toi, en tant qu'athlète, cela signifie:

- Tu dois porter la tenue de compétition ainsi que l'équipement de base de SP.
- Tu dois demander à SP si tes sponsors individuels peuvent être visibles. Le sponsoring individuel n'est en principe pas prévu pour les CE et les CM.
- De plus, le sponsor doit verser une taxe supplémentaire à SP pour s'acheter un droit de publicité. SSFR recommande de soumettre impérativement une demande à SP avant de conclure un contrat avec un sponsor.

Prescriptions pour les disciplines sportives gérées par SSFR

Pour les CM/CE organisés par SSFR, les règles générales de SSFR en matière de tenue vestimentaire s'appliquent.

Pour toi, en tant qu'athlète, cela signifie:

- Il convient de porter la tenue de compétition mise à disposition par SP ou SSFR ainsi que leur équipement de base.
- En cas d'apparition dans les médias en dehors de la compétition, l'équipement de base de SP ou de SSFR doit être porté. Il est possible d'arborer les sponsors personnels sur le couvre-chef ou sur le matériel/les accessoires. Les exceptions ne sont envisageables qu'en accord avec SSFR.
- **IMPORTANT:** les directives publicitaires de la fédération internationale doivent également être respectées pour chaque discipline sportive.

CHAMPIONNATS DE SUISSE

Prescriptions de Sport suisse en fauteuil roulant

Dans les situations où l'équipement officiel de SP (notamment l'équipement de compétition de SP et de ses fédérations partenaires) ou les vêtements de SSFR ne sont pas portés (par ex. pour les sponsors personnels), le logo de SSFR doit être imprimé. SSFR met les logos à disposition et doit être sollicité pour approuver le bon à tirer.

Pour toi, en tant qu'athlète, cela signifie:

- Tu peux porter la tenue de compétition de ton sponsor individuel, à condition que le logo SSFR soit visible.
- **IMPORTANT:** Pour chaque discipline sportive, les directives publicitaires de la fédération internationale doivent être respectées, pour autant qu'il s'agisse d'un événement reconnu/sanctionné au niveau international.
- L'accord avec le-s sponsor-s individuel-s doit être conclu en conséquence, c'est-à-dire dans le cadre des prescriptions de la fédération nationale et internationale, afin que la tenue de compétition puisse également être portée lors de manifestations internationales.

AUTRES COMPÉTITIONS

Compétitions personnelles

Dans les situations où l'équipement officiel de SP (notamment l'équipement de compétition de SP et de ses fédérations partenaires) ou les vêtements de SSFR ne sont pas portés (par ex. pour les sponsors personnels), le logo de SSFR doit être imprimé. SSFR fournit les logos et doit être sollicité pour approuver le bon à tirer.



Pour toutes les autres compétitions, les règles vestimentaires de la fédération internationale ainsi que les règles vestimentaires générales de SSFR s'appliquent.

Pour toi, en tant qu'athlète, cela signifie:

- Tu peux porter la tenue de compétition de ton sponsor individuel, à condition que le logo SSFR soit visible.
- Les vêtements privés ou les vêtements de sponsor (comme par exemple New Balance) avec le logo SSFR doivent être demandés à l'avance auprès de SSFR (voir aussi Présence médiatique).
- **IMPORTANT:** Pour chaque discipline sportive, les prescriptions vestimentaires de la fédération internationale doivent également être respectées (sponsor de tête, sponsor d'équipement sportif).
- Conclure l'accord avec le-s sponsor-s individuel-s en conséquence, c'est-à-dire dans le cadre des prescriptions de la fédération nationale et internationale, afin que la tenue de compétition puisse également être portée lors de manifestations internationales.

TENUE D'ENTRAÎNEMENT

- *Cours d'entraînement CT:* Suivant les instructions de l'entraîneur ou de l'entraîneuse national-e, l'athlète peut porter soit l'équipement officiel de Swiss Paralympic soit la tenue de SSFR.
- Les athlètes ayant des sponsors individuels doivent avoir la possibilité de porter la tenue individuelle correspondante. Ceci en accord avec les entraîneur-euse-s nationaux.
- Pour les apparitions officielles en tant qu'équipe (notamment les apparitions communes comme la photo d'équipe, le repas), les entraîneur-euse-s nationaux décident de la tenue vestimentaire.

PRÉSENCE MÉDIATIQUE

- *Présence médiatique en dehors de la compétition (TV, Web, réseaux sociaux, VIP, etc.):*
 - La tenue de SSFR doit être portée, il est possible d'avoir les sponsors personnels sur le couvre-chef ou le matériel/les accessoires. Des exceptions ne sont envisageables qu'avec l'accord de SSFR.
 - Les athlètes de la promotion du sport d'élite de l'Armée suisse sont en outre soumis-e-s aux dispositions de l'Armée suisse en matière d'habillement.
 - Conclure l'accord avec le-s sponsor-s individuel-s en conséquence, c'est-à-dire dans le cadre des prescriptions de la fédération nationale et internationale, afin que la tenue de compétition puisse également être portée lors de manifestations internationales.

OÙ JETER LES VÊTEMENTS?

Les tenues vestimentaires ne doivent pas être jetés dans la collecte de vêtements (risque d'abus).



Disciplines sportives	Fédération et lien vers les règlements	Remarques
Athlétisme	World Para Athletics (WPA) World Para Athletics Uniform and Equipment Advertising Regulations	
Aviron	World Rowing (WR) WR Rules: Rule Book OR Advertising	
Badminton	Badminton World Federation (BWF) BWF General Competition Regulations	Chapitres 20-24
Basket-ball	International Wheelchair Basketball Federation (IWBF) IWBF Regulations	Section H, «Regulations Governing the Use of Advertising»
Bob	International Bobsleigh & Skeleton Federation (IBSF) International Para Bobsleigh Rules	Voir International Bobsleigh Rules, chapitre 14 «Advertising Guidelines and Drawings»
Curling	World Curling Federation (WCF) WCF – The Rules of Curling	Voir «Competition Policy & Procedure Manual», page 3
Escrime	IWAS Wheelchair Fencing IWAS Rules and Regulations	Voir documents «4 – Logos of uniform and mask approved by IWAS only»
Golf	European Golf Association / European Disabled Golf Association (EGA/EDGA)	Les clubs de golf peuvent édicter leurs propres règles en matière de tenue vestimentaire.
Handbike	<i>Swiss Cycling</i> Reglemente Paracycling <i>Union Cycliste International (UCI)</i> UCI Regulations Chapter X RACE CLOTHING	Voir l'organisation générale du cyclisme Voir partie XVI: Para-cycling
Powerchair Hockey	IWAS Powerchair Hockey IWAS Powerchair Hockey: Competition Regulations	Voir chapitre B.6. «Player's Outfits»
Rugby	World Wheelchair Rugby (WWR) World Wheelchair Rugby Rules	Voir article 21. «Uniform»



Disciplines sportives	Fédération et lien vers les règlements	Remarques
Ski alpin	World Para Alpine Skiing (WPAS) Fédération Internationale de Ski (FIS) Rules Siehe Para Alpine Skiing International Competition Rules (ICR)	Voir chapitre 206 «Advertising and Sponsorship»
Tennis	International Tennis Federation (ITF) ITF Rules and Regulations	
Tennis de table	International Table Tennis Federation (ITTF) ITTF Rules and Regulations Siehe ITTF Handbook	Voir chapitre 3.2.2 «Playing Clothing»
Tir à l'arc	World Archery (WA) World Archery Rule Book	Chapitre 20 «Dress Regulations»
Tir sportif	World Shooting Para Sport (WSPS) WSPS Rules Siehe ISSF Rifle rules	
Ski nautique	International Waterski & Wakeboard Federation (IWWF) IWWF Competition Rules (unter «Resources»)	
WCMX	-	